



Le collectif « *MLX Porte-voix !* »

La Rochelle, le 20 avril 2026

M. Richard Billon, adjoint au Maire en charge des mobilités urbaines.

Objet : Proposition relative à l'amélioration de la desserte en transports en commun des quartiers Lafond / Prieuré

Copie : Comités de Quartier (CLAB et Prieuré)

Monsieur l'adjoint au Maire,

Nous vous remercions de nous avoir donnés l'opportunité d'assister à l'essai de circulation d'un bus, le 16 avril 2026, dans les quartiers de Lafond et du Prieuré.

Cet essai exécuté, avec tous les intervenants impliqués, a été très favorable à des échanges et des prises d'informations essentielles.

En effet, nous avons appris lors de cet essai que la ligne 12 devait avantageusement être connectée au pôle d'échange bus située avenue du 11 novembre, à proximité du Lycée Vieljeux, aussi il apparaît moins pertinent de dévier cette ligne comme nous l'avions suggérée précédemment.

A l'issue de l'essai, nous nous sommes rencontrés avec les comités de quartiers (Clab et du Prieuré) afin d'échanger sur ce point de l'amélioration de la desserte en transport en collectif, qui reste un objectif commun.

Cet échange nous a permis de clarifier certains points, en particulier sur l'identification des besoins, et définir des objectifs réalistes.

D'autres n'ont pu être vraiment explicités, en l'absence de plans ou de présentations, notamment en ce qui concerne le passage à contre sens du bus dans la rue Marius Lacroix qui apporte des contraintes, que ce soit en termes de blocage de la circulation sortante par un feu, ou de gestion des sorties de garages, placettes et ruelles perpendiculaires sur ce tronçon.

Notre collectif est attaché à ce que le projet de requalification de la rue Marius Lacroix soit mené à son terme, sans discontinuité ni rupture des aménagements prévus.

Ainsi, après réflexion, nous avons identifié une nouvelle possibilité d'itinéraire que nous vous adressons.

Nous vous proposons désormais d'évaluer les possibilités de modification du trajet de la ligne 13 « entrante » en lui faisant réaliser, depuis le Boulevard de Cognehors, un passage sur la première partie de la rue Marius Lacroix, dans le sens prévu de circulation, jusqu' à la Place de Lafond, puis de revenir vers l'Avenue du 11 Novembre en direction de la place de Verdun.

Cette solution aurait l'avantage, selon nous, de procurer une ligne de bus, directe vers le centre-ville, depuis la place de Lafond, zone centrale des quartiers de Lafond et du Prieuré.

Et également de :

- Procurer un arrêt à +/- 300 mètres – 5' de marche d'une ligne entrante des autres secteurs,
- D'améliorer la desserte depuis St Xandre/Puilboreau vers le Lycée Vieljeux
- D'améliorer la desserte depuis Beaulieu / Clinique de l' Atlantique vers la Place de Lafond
- N'avoir aucune incidence sur l'aménagement prévu de la rue Marius Lacroix,
- Maintenir les objectifs de sécurité et d'apaisement de la circulation,
- Maintenir la continuité du sens unique sans contre sens bus,
- N'entraîner aucune contrainte sur la circulation sortante,
- N'entraîner aucun retard dans le phasage et la continuité des travaux,
- N'avoir aucun impact sur le stationnement sur les rues autour du Vélodrome,
- D'utiliser une ligne existante, au trajet légèrement modifié.

L'incidence en matière de temps de trajet sur la desserte des communes de l'agglomération sera bien sûr à quantifier, mais un contournement du quartier par le boulevard de Cognehors, pourvu d'une voie de bus, n'est pas plus long que le passage dans les rues étroites autour du Vélodrome.

A ce propos, notre collectif a reçu de nombreux soutiens d'habitants de la rue Marius Lacroix, mais aussi des rues avoisinantes du quartier. Ainsi, en réponse au questionnaire que nous avons soumis aux signataires de notre pétition, de nombreuses interrogations relatives aux difficultés engendrées par le passage d'un bus à l'intérieur du quartier Lafond (stationnement, circulation) nous sont parvenues.

Nous vous transmettons ainsi en pièces jointes :

- Ligne 12 modifiée via le Château du Prieuré (pour mémoire),
- Ligne 13 modifiée via Lafond,
- Résumé des réponses au questionnaire « Mobilités ».

Nous avons communiqué ces éléments aux comités de quartiers, avec lesquels nous sommes en relation.

Nous vous remercions pour l'intérêt porté à nos propositions, et nous restons pleinement disponibles pour être associés à la démarche en cours.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'adjoint au Maire, en l'expression de notre considération distinguée.

Pour le collectif « *MLX Porte-voix !* »

Thierry Warion